

Au conseil communal de Nyon

Interpellation

Quand la Ville de Nyon fera-t-elle face à ses obligations d'accueillir de manière digne et adaptée des migrants ?

Le 24 septembre dernier, une majorité de citoyens qui se sont prononcés ont refusé d'octroyer un DDP à l'EVAM.

Ce résultat appelle deux commentaires.

Tout d'abord aujourd'hui l'obligation pour notre Ville d'accueillir de manière digne et adaptée 200 exilés reste entière.

Par ailleurs, et cela a été martelé par les opposants lors de la campagne, une très grande majorité de la population ne semble pas opposée à cet accueil, mais a refusé le projet tel qu'il était conçu et présenté.

Fort de ces deux constats, il nous paraît indispensable de tout mettre en œuvre pour que des solutions adaptées au besoin de l'accueil des migrants et capables de recueillir le consentement d'une large majorité de la population voient le jour dans les plus brefs délais.

Aussi nous nous permettons de poser à la Municipalité les questions suivantes:

- Quels processus la Municipalité compte-t-elle mettre en place pour élaborer de nouvelles solutions adaptées et dignes pour l'accueil des migrants à Nyon

- Dans quels délais la Municipalité compte-elle revenir devant le Conseil avec de nouvelles propositions?

Par avance, nous remercions la Municipalité pour ses réponses.

Nyon, le 2 octobre 2017

Premiers signataires

Pierre Wahlen

Yvan Rytz

Claude Farine

Aurélie Bodemann

David Saugy

Luciano De Garrini

Florence Darbre

Amparo Lazcani

Résolution

« Le Conseil communal de Nyon soutient la Municipalité dans ses efforts de répondre à ses responsabilités en matière d'accueil de requérants d'asile en offrant des solutions adaptées et dignes. »